Les Éditions d'Hippocrate, d'Anuce Foès, et les « grecs du roi »*

par le Dr Alain SÉGAL**

L'auteur relate l'histoire de la création par Claude Garamont des célèbres caractères « grecs du roi » ordonnés par François Ier. C'est l'imprimeur humaniste du roi en langue grecque, Robert Estienne, qui en bénéficiera le plus, mais son appartenance à la Réforme l'obligera à s'exiler à Genève où il emportera les précieux caractères. Ultérieurement, son fils Paul, acculé à la ruine, dû vendre son imprimerie à Samuel Choüet. Ce dernier imprimera alors une monumentale version entre 1657 et 1662 des œuvres complètes d'Hippocrate annotées par Anuce Foès. Le texte grec est réalisé avec le « gros parangon » des Typis Regiis. De plus, en 1662, il obtint d'Étienne Le Clerc une concordance du texte hippocratique avec la si précieuse Œconomia *de Foès.*

Une fois de plus, bibliophilie et médecine vont se retrouver dans cette modeste communication dont l'objet est de vous faire découvrir l'une des plus belles impressions greco-latines des œuvres complètes d'Hippocrate commentée par le Messin Anuce Foès (Foesius).

Nous savions déjà, avec l'aval d'Émile Littré et de Charles Daremberg, que le labeur de Foès avait produit l'une des plus érudites présentations de la collection hippocratique, et même aujourd'hui un helléniste aussi réputé que le Pr Jacques Jouana en fait le plus grand cas. Il suffit de lire son opinion sur Foès dans sa version commentée des maladies II d'Hippocrate publiée aux Belles Lettres (5-6-7). Malgré les instruments modernes dont la concordance hippocratique du Québec, l'index hippocratique de Hambourg, l'*Œconomia* de Foès est toujours des plus utiles (7).

* Communication présentée à la séance du 26 mars 1988 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** 6, rue Pol-Neveux, 51100 Reims.

Cependant, certaines des éditions de Foès nous révèlent des particularités typographiques tout à fait remarquables, fruits de certains événements politico-religieux engendrés par l'Humanisme et la Réforme. Il n'y a aucun doute : des éditions gréco-latines des *Opéra omnia* d'Hippocrate par Foès ont été réalisées avec les « grecs du roi », c'est-à-dire les caractères grecs d'imprimerie commandés en novembre 1540 par François Ier en vue de faire éditer les plus beaux manuscrits grecs de la bibliothèque royale.

Cette année 1540 marque les débuts du calvinisme, la reconstitution de l'Inquisition, la préparation du Concile de Trente, et intellectuellement, Guillaume Budé, en 1535, dans son « *De Transitu Hellenismi ad Christianismum* », se pose la question de la possibilité du passage de l'hellénisme au christianisme. C'est dire alors l'importance de la langue grecque dont l'Église regardait aussi avec angoisse les révélations dues aux traductions et elle veille... Ainsi, Étienne Dolet, en 1546, paiera sur le bûcher de la place Maubert la traduction exacte de trois mots des écritures ! C'est pourquoi il s'avérait nécessaire de rivaliser avec les éditions grecques aldines dont la princeps du texte grec d'Hippocrate par F. Asulan (1526), bases de référence pour les éditeurs parisiens de caractères grecs dont Josse Bade, Simon de Colines, Antoine Augereau et Chrestien Wechel.

Il devenait donc impératif de fondre de nouveaux caractères grecs. Robert Estienne, nommé le 24 juin 1539 imprimeur et libraire ès lettres hébraïques et latines, reprend à la mort de Conrad Neobar les fonctions d'impression aussi pour le grec, ce qui lui sera officiellement reconnu en 1542. Intervient en même temps le cultivé Pierre Duchâtel, évêque de Tulles et aumônier du roi. Il veille en tant que gardien de la bibliothèque du roi, et cela depuis la mort de Guillaume Budé, à l'obtention de bons manuscrits dont certains pourront être l'objet d'une impression. C'est pourquoi la réputation de Claude Garamont (Garamontius) intéressa l'évêque qui mit aussitôt le tailleur-fondeur de caractères en relation avec Robert Estienne et le calligraphe crétois Ange Vergece. Ce dernier avait quitté la Crète pour Venise où l'ambassadeur parisien Lazare de Baif l'engagea à venir à Paris. Il y donna d'ailleurs des leçons de grec à Henri Estienne II et même à Pierre Ronsard.

Claude Garamont réalisa l'ensemble de ces caractères sur une dizaine d'années. Dès 1543, il disposait du corps moyen dénommé « gros romain » de seize points (le point est une mesure de référence des caractères d'imprimerie). Un alphabet grec fut aussitôt réalisé avec ces types montrant que l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe Pamphile (1544) n'était pas la première réalisation avec les Typis Régiis.

Le petit corps, dit « cicéro », de neuf points, fut terminé en 1546, et le gros corps, dit « gros parangon », est achevé en 1550. Ce dernier nous intéressera vivement par la suite.

Ce gros parangon est certes le plus calqué sur l'écriture d'Ange Vergece avec des ligatures qui lui sont spécifiques. Or, certains, comme Gusman, ont prétendu que ce modèle n'avait jamais quitté Paris (4), vous verrez qu'il n'en est rien !

Finalement, la volonté d'un roi avait rassemblé un calligraphe helléniste de talent, un maître tailleur-fondeur de caractères d'imprimerie et le plus savant des imprimeurs de la Renaissance pour aboutir par la courbe élégante de leur ligature, aux plus beaux caractères grecs que l'on ait jamais gravés. En plus, particulièrement

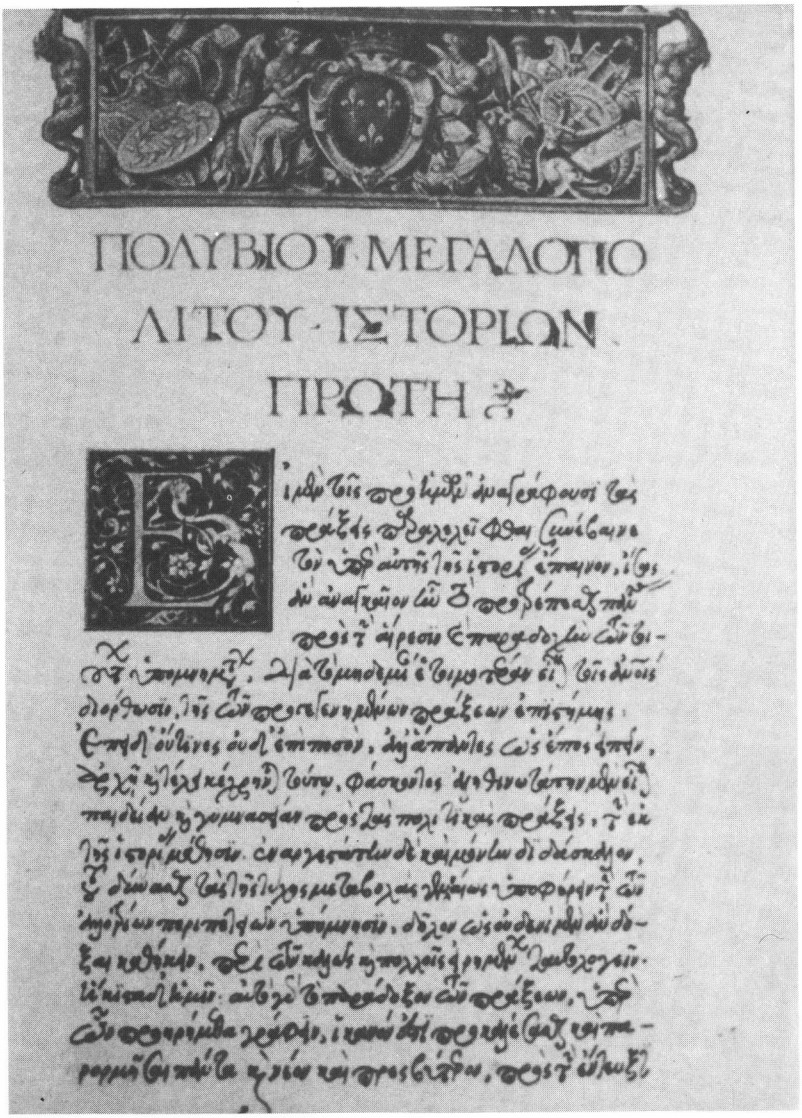
ΠΟΛΥΒΙΟΥ ΜΕΓΑΛΟΠΟ
ΛΙΤΟΥ · ΙΣΤΟΡΙΩΝ
ΠΡΩΤΗ

Fig. 1. – Manuscrit de l'Histoire de Polybe calligraphié pour la bibliothèque du roi en 1547. La fin de la neuvième ligne nous dévoile le graphisme particulier du verbe être (ehinaï).

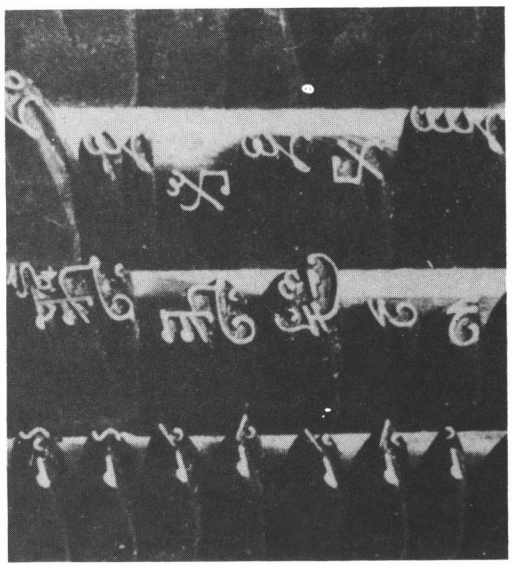

Fig. 2. – Quelques poinçons du « gros parangon » avec, au milieu, celui particulier du verbe « ehinaï ».

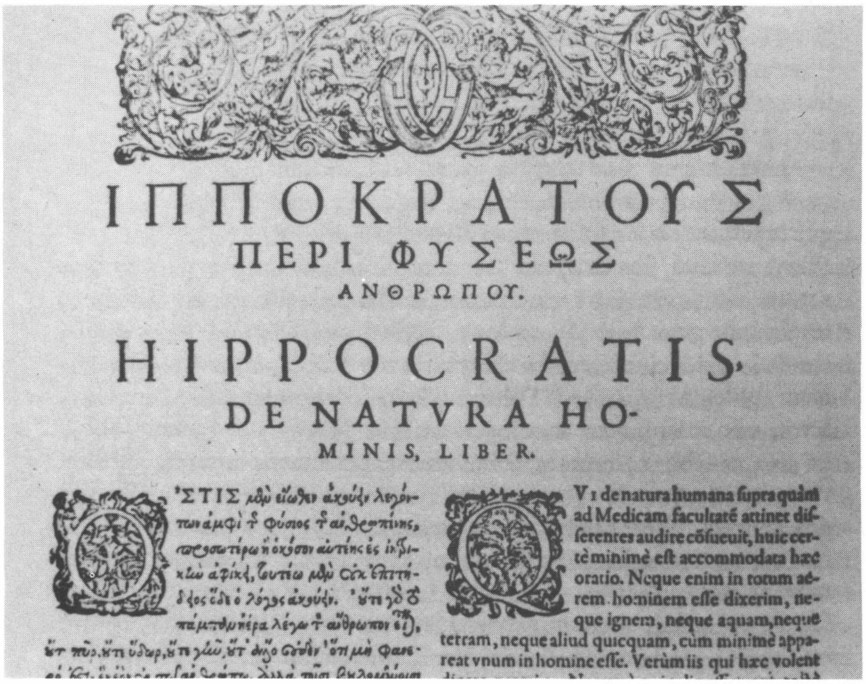

Fig. 3. – Version allemande des héritiers de Wechel du « *De Natura Hominus* » (1595) annotée par Foès. Notez le « ehinaï » (grand corps).

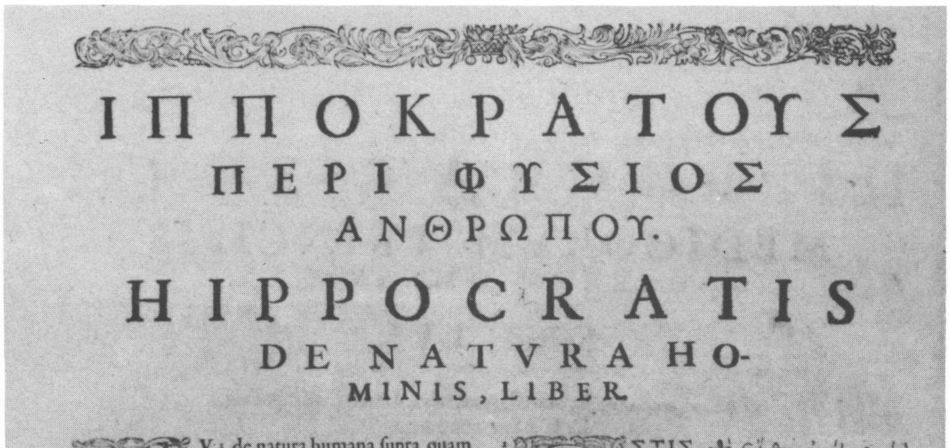

Fig. 4. – Version genévoise de Samuel Choüet du « *De Natura Hominis* » annoté par Foès (1652). On note le même « ehinaï » (grand corps).

bien venue est l'introduction des accents et des esprits avec les lettres crénées. Cela permet de bien distinguer un grand nombre de mots et de formes qui sans cela se confondraient.

Partant d'une page calligraphiée par Ange Vergece tirée de l'histoire de Polybe (Ms de la bibliothèque royale de 1547), vous pouvez repérer le verbe être à l'infinitif « éhinaï », objet d'une harmonieuse contraction. Nous retrouvons à l'Imprimerie nationale le poinçon de ce mot essentiel — le poinçon est la lettre type gravée en relief sur acier dur et qui, par la frappe, sert à l'obtention de la matrice en cuivre dans laquelle le caractère en plomb est fondu. — Notions importantes pour l'avenir car certains ont manifestement confondu poinçon et matrice. Maintenant, en regardant le début du « *De naetura hominis* », version Foès de 1595 par les héritiers Wechel, et également la version de Samuel Choüet de 1657, vous repérerez en gros parangon ce « éhinaï » propre au Typis Régiis (figures I, II, III, IV) (4, 9, 10).

Quoiqu'il en soit, en relisant Émile Littré nous nous apercevons combien Foès est loin d'avoir restauré l'ionisme d'Hippocrate, par exemple en retranchant le nu (N0) euphonique. Néanmoins, comme le clame Littré, « Foès est une mine qui doit être fouillée avec beaucoup de soin... son édition, ajoute-t-il, aurait suffit pour fournir les éléments d'un nouveau travail sur Hippocrate ». Reste que Charles Daremberg nous apporte d'autres notions sur l'intérêt d'une édition ultérieure de l'Hippocrate de Foès.

En effet, si dans les impressions allemandes de Francfort-sur-le-Main de 1595, 1596, 1603, 1620, 1621, 1624, 1641 et 1645 réalisées par les héritiers et successeurs d'André Wechel on découvre l'usage aussi des « grecs du roi », cela est dû à ce qu'André Wechel obtint autrefois, comme son ami Henri Estienne, le droit d'user des précieuses matrices des caractères de Claude Garamont. Les héritiers Claude Marne, Jean Aubry puis Daniel, David Aubry et Clément Schleich en usèrent largement par la suite, sans faire figurer cependant sur la page de titre l'emploi des types royaux, notion contractuelle que le roi demandait à ceux qui, en France, employaient ces caractères.

Quelques temps avant la terrible Saint-Barthélémy, André Wechel, ouvert à la nouvelle religion, quitta Paris en emportant peut-être des compléments de caractères grecs dont le gros parangon. Cela n'est absolument pas sûr, surtout en fonction de ce que je vous signalerai par la suite, mais le « ehinaï » inspiré d'Ange Vergece est incontestablement dans l'édition « Princeps » de Foès, impression hélas pourvue de nombreuses incorrections. Mais dans la production des héritiers d'André Wechel figurent aussi de nombreux ouvrages, en particulier grecs, imprimés dans l'atelier d'Henri Estienne à Genève qui, à partir de 1580, criblé de dettes, n'est plus que partiellement maître de son atelier (10-11). On se doute que cela rend moins aisé la reconnaissance du lieu d'impression réel des ouvrages, sauf par l'étude délicate des défauts de certaines lettres. Je n'ai pas pu encore me pencher sur ce travail d'investigation véritablement policière.

Il nous reste que l'*Œconomia* de Foès, déjà publié par les mêmes imprimeurs en 1588, a l'inconvénient majeur de renvoyer au texte d'Hippocrate imprimé en 1538 par le maître imprimeur bâlois Jérome Froben sur la version de Cornarius.

L'idéal était un texte associant alors l'Hippocrate de Foès avec surtout une

concordance précise à son remarquable *Œconomia*. Cet honneur revient à Samuel Choüet de Genève qui réalisa les *Opera Omnia* en 1657 dans un gros in-folio de 1 344 pages. Les caractères grecs sont bien sûrs ceux de Claude Garamont réalisés par le roi. En effet, Paul Estienne avait dû, à la suite de déboires financiers, les vendre avec sa librairie aux frères Choüet. Paul était le petit-fils de Robert-Estienne I[er], lui aussi éloigné à Genève pour faits de religion. Ce dernier avait emporté réellement les poinçons des trois corps et s'en était même servi à Genève avant même de s'y établir officiellement (11). Son fils, Henri Estienne II, eut pour sa propre imprimerie également des matrices, ce qui explique que Paul ensuite en disposa.

Donc, Samuel Choüet, en possession d'une édition magistrale d'Hippocrate, fit réaliser une concordance entre l'*Œconomia* et les *Opera Omnia* déjà pourvues de toutes les conjectures des remarquables hellénistes François et Émile Porte. C'est Étienne Le Clerc qui réalisa ce travail fastidieux mais d'une incontestable utilité, comme le souligne Charles Daremberg. Mais ces impressions genévoises de Samuel Choüet ne sont point uniformes. Il existe en premier lieu l'impression des œuvres complètes dont nous connaissons en dehors des indications de J.-C. Brunet, des exemplaires précis comme celui de la réserve de la Bibliothèque nationale (Res. T 23, 7 B). Dans ce cas figure en frontispice un portrait imaginaire d'Hippocrate. L'organisation de l'ouvrage est calquée sur l'édition de Francfort de 1621. Le travail d'Étienne Le Clerc commence donc, et Samuel Choüet publie alors une deuxième édition de l'*Œconomia* pourvu de 418 pages, mais aussi l'ouvrage rassemblé souvent en deux volumes avec cette *Œconomia*. L'ouvrage en 426 pages cité par Gilles Maloney et Blas Bruni Celli n'a jamais existé (1-8). Des exemplaires invendus en 1657 ont été repris et réaménagés typographiquement dans cette vue ; ainsi verrez-vous les premiers tomes finirent à la page 933 comme l'indique l'impression rajoutée «*finis tomi primi*». Nous remarquons également l'épaisseur de cette page qui est en fait doublée, et l'étude par transillumination nous y révèle le titre dissimulé du chapitre de la septième section des œuvres. Ce titre sera à nouveau retrouvé avec la marque page 934 dans le deuxième tome, objet lui aussi d'une impression nouvelle de titre mais sur la face laissée vierge des exemplaires de 1657. C'est seulement après l'index copieux qu'apparaît alors le titre spécifique de l'*Œconomia* de 1662. Il n'existe pas à nos yeux d'exemplaire propre à l'année 1662 (2).

Malgré l'apparition tardive de cette monumentale édition, sa composition avec les « grecs du roi », plus d'un siècle après la venue de Robert Estienne, méritait bien cette attente. Et quel imposant Hippocrate : près de 2 000 pages.

Aucun reproche ne peut-être lancé contre Robert Estienne car le roi de France ne rétribua qu'une petite partie du prix des poinçons que dut avancer l'imprimeur humaniste, cela lui donnait quelques titres de propriété.

Reste que l'immigration de ces magnifiques caractères, dès qu'elle fût connue, obligea les successeurs de François I[er] à des tractations mêmes diplomatiques pour récupérer cet « honneur » de la France. Notre avis est que c'était les poinçons et non les matrices que l'on doit négocier. En effet, si les poinçons étaient restés en France, ils pouvaient tout simplement faire l'objet immédiatement de nouvelles matrices sur cuivre, et si il ne restait que des matrices érodées, l'absence de poinçon n'autorisait plus rien. Donc, moyennant 3 000 livres sous la régence de Marie de Médicis, nous

avons pu récupérer tout du moins les petits et moyens textes. Pour le gros grec, tout n'est pas encore hélas éclairci, et j'en resterai-là (4).

SUMMARY

The author explains how, by special request ok King Francis I, Claude Garamont came to the inventor of the famous so-called « King's Greek Type ». Greek texts, but when the well-known printer-humanist had to flee to Geneva because of his involvement in Calvinist activities, he took the newly-invented type with him. At a later date, his son Paul, on the verge of bankruptcy, sold the family's printing business to Samuel Choüet this enabling him to print - between 1657 and 1662 - a huge edition of Hippocrates' Complete Works, with a gloss by Anuce Foès. Double pica from the « Typis Regiis » was used for the text in Greek. Moreover, in 1662, S. Choüet commissioned Etienne Le Clerc for a concordance of Hippocrates' Works with the most valuable « Œconomia » due to Foès.

BIBLIOGRAPHIE

1. — BLAS BRUNI CELLI. — Bibliografia Hipocratica Caracas, ed. universitad central de Venezuela, 1984.
2. — Communication à l'auteur du conservateur de la bibliothèque de Genève que nous remercions de ses indications.
3. — FONTAINE Jean-Paul. — Les Estienne, imprimeurs. Une famille célèbre. *Revue française de généalogie,* 1986, n° *45,* 31-34.
4. — GUSMAN P. — Claude Gamaront, graveur des lettres grecques du roi, tailleur des caractères de l'Université (1480-1561). *Byblis,* 1925, *4,* 85-95.
5. — HIPPOCRATE. — Œuvres complètes par Émile Littré. Vol. I, Paris, J.-B. Baillère et fils, 1839.
6. — HIPPOCRATE. — Œuvres choisies par Charles Daremberg. Paris, Labé éditeur, 2e édition, 1855.
7. — HIPPOCRATE. — Maladie II, par Jacques Jouanna. Paris, Les Belles Lettres, 1983.
8. — MALONEY G., SAVOIE R. — Cinq cents ans de bibliographie hippocratique (1473-1982). Saint Jean Chrysostome, Les Éditions du Sphynx, 1982.
9. — PARENT Annie. — Humanisme et typographie : les « grecs du roi » et l'étude du monde antique. In l'Art du livre à l'Imprimerie nationale, p. 55-67, Paris, Imprimerie nationale, 1973.
10. — RENOUARD Antoine-Auguste. — *Annales de l'imprimerie des Estienne.* Paris, J. Renouard et Cie, 1838.
11. — REVERDIN Olivier. — Livres grecs imprimés à Genève aux XVIe et XVIIe siècles, p. 209 à 238. In Actes du colloque « *Cinq siècles d'imprimerie genévoise* » sur l'histoire de l'imprimerie et du livre à Genève (27-30 avril 1978). Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie, 1981.